



COMMUNE DE LONGVILLIERS

MAIRIE
28 Rue de Tateville
62630 LONGVILLIERS

☎ 03.21.90.71.79
✉ mairielongvilliers@wanadoo.fr

Objet :

CONTRAT de LOCATION pour l'occupation de la « SALLE DES ASSOCIATIONS » pour une durée de 7h

Conformément au strict respect des termes de la délibération du Conseil Municipal en date du 22 Juillet 2014,
il est convenu entre la commune de Longvilliers représentée par :

Agnès DUMONT
5 Rue de Tateville
62630 LONGVILLIERS

.....
Domicilié
Téléphone.....

ARTICLE 1 :
Désire louer la salle des associations pour

ARTICLE 2 :
Nature de la manifestation

ARTICLE 3 :
La location de la salle est soumise aux conditions de disponibilités, de légalités et uniquement sur réservation.

ARTICLE 4 :
Cette location est consentie moyennant le prix de 70 euros. Le règlement sera effectué par chèque à l'ordre du Trésor Public. Celui-ci sera joint au contrat de location signé par la personne ci-dessus désignée.

ARTICLE 5 :
La mise à disposition du matériel concerne le réfrigérateur, le four et la machine à café.

ARTICLE 6 :
L'état des lieux et le prêt de matériel seront assurés par Agnès DUMONT ou en cas d'absence par Monsieur le Maire. Le locataire s'engage à rendre les locaux et le matériel prêté propres et en bon ordre.

ARTICLE 7 :
Par mesure d'hygiène les locaux sont interdits aux fumeurs et aux animaux.

Fait à Longvilliers, Le

*Signature du représentant
de la commune de Longvilliers*

Signature du Locataire
(précédé de la mention manuscrite
« lu et approuvé »)